

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 8 décembre 2025

Nombre de membres en exercice : **64**

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE HUIT DÉCEMBRE à 15 h 30,
le Conseil Communautaire s'est réuni , après convocation légale, sous la
présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Nombre de présents : **39**
Nombre de représentés : **5**
Nombre d'absents : **20**

Secrétaire de séance : Mme Laetitia LEBRETON

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

OBJET

AFFAIRE N°2025_161_CC_26
*Signature d'une convention de partenariat
dans le cadre de la mise en place d'une
académie de formation aux métiers de la
maintenance industrielle*

Nombre de votants : 44

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
2 décembre 2025

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
15/12/2025

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Tristan FLORIANT - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Melissa PALAMACENTON - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - Madame Martine GAZE - M. Alain BENARD - Mme Eglantine VICTORINE - M. Karl BELLON - M. Gilles HUBERT - Mme Amandine TAVEL - M. Armand MOUNIATA - Mme Marie ALEXANDRE - Mme Brigitte DALLY - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Rahfick BADAT - Mme Armande PERMALNAICK - M. Jacky CODARBOX - Mme Jocelyne JANNIN - M. Jean François NATIVEL - Mme Audrey FONTAINE

ÉTAIENT REPRÉSENTE(E)S :

Mme Mélissa COUSIN procuration à M. Irchad OMARJEE - Mme Suzelle BOUCHER procuration à M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Jasmine BETON procuration à Mme Catherine GOSSARD - Mme Brigitte LAURESTANT procuration à Mme Danila BEGUE - M. Bruno DOMEN procuration à M. Philippe LUCAS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2025

AFFAIRE N°2025 161 CC 26 : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE D'UNE ACADEMIE DE FORMATION AUX MÉTIERS DE LA MAINTENANCE INDUSTRIELLE

Le Président de séance expose :

Contexte :

Le Territoire de l'Ouest, lauréat du dispositif « Territoires d'Industrie » pour la période 2023 - 2027, l'ADIR, les Apprentis d'Auteuil Océan Indien et le lycée Patu de Rosemont œuvrent pour la signature d'une convention cadre de partenariat d'une durée de 2 ans pour la mise en place d'une académie de formation à la maintenance industrielle incluant de la formation, de l'alternance et de la mise en application afin de former les futurs opérateurs de maintenance du territoire. L'Académie ciblera dans un premier temps la filière de la maintenance des engins, pour faire la preuve du concept avant de dupliquer la méthode aux autres secteurs d'activités.

Cette initiative permettrait de satisfaire rapidement les besoins en main d'œuvre opérationnelle. Une première estimation de ceux-ci en matière de maintenance des engins est de l'ordre de 200 Équivalent Temps Plein (ETP) dans les deux années à venir.

Dans un premier temps, l'ADIR réalisera une étude de structuration de la filière de la maintenance industrielle, avec un recensement des besoins et de l'offre disponible localement. Cette étude est, par ailleurs, inscrite dans le SRDEII avec un ciblage vers le secteur de l'agroalimentaire. Cette étude constituera la première phase de la création de l'académie de formation.

Objectifs :

Il s'agira de définir les besoins et les offres disponibles localement en matière de maintenance industrielle et de faire émerger une offre de formation locale qui permettrait de satisfaire les besoins urgents en main d'œuvre opérationnelle sur la maintenance industrielle.

Description de l'action :

La création d'une académie de formation aux métiers de la maintenance industrielle implique plusieurs étapes :

Phase 1 : Collecte des besoins des entreprises du secteur l'industrie en matière de maintenance industrielle

Cette phase induira de :

- réaliser un panorama des acteurs et des champs de compétences ;
- définir des besoins court et long terme des industriels ;
- de définir des éléments d'attractivité de la filière ;

Phase 2 : État des lieux de l'offre de formation existante

Cette phase permettra de :

- Identifier l'offre de formation existante ;
- Évaluer les manques ;
- Sélectionner la (les) modalité(s) de formation la (les) plus adaptée(s) ;
- Dimensionner dans le temps les jeunes formés ;
- Définir un plan d'action avec les partenaires ;

Phase 3 : Mise en place de la formation

Pour aboutir à :

- Élaborer des référentiels de compétences ;
- Définir l'offre de formation ;
- Sécuriser le parcours d'insertion ;
- Identifier les sources de recrutement des jeunes ;
- Définir le modèle économique de la formation ;
- Préparer les entreprises à l'accueil des jeunes

Calendrier :

La mise en œuvre de cette expérimentation visant à la création de l'académie de formation aux métiers de la maintenance industrielle passe par plusieurs étapes.

- La Première consistera une collecte des besoins. Elle prendra forme au premier semestre 2026 ;
- La seconde phase procédera en un état des lieux de l'offre de formation prévu au second semestre 2026 ;
- Pour une mise en place de la formation à la fin de l'année 2026 ;

Budget prévisionnel :

Pour cette phase expérimentale, un budget prévisionnel est estimé à **143 700 €** et fera l'objet de sollicitations ultérieures.

- Étape 1 – Collecte des besoins : 27 000 €
- Étape 2 – État des lieux : 32 000 €
- Étape 3 – mise en place de la formation : 84 700 €

Le montant définitif de l'étape 3, est susceptible d'évoluer selon les résultats des étapes 1 et 2.

Pour sa part, le Territoire de l'Ouest interviendra au titre du dispositif Territoires d'industrie. Il introduira une demande de financement auprès des financeurs du dispositif dans le cadre des fonds mis à disposition du territoire par ces derniers. Les subventions obtenus constitueront la contribution du Territoire de l'Ouest au projet.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 27/11/2025.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 18/11/2025.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ (PAR 0 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0

CONTRE) DÉCIDE DE :

Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 974-249740101-20251210-2025_161_CC_26-DE



- AUTORISER le Président à signer la convention correspondante,**
- AUTORISER l'expérimentation avec les partenaires signataires de la convention de l'académie de formation aux métiers de la maintenance industrielle,**
- AUTORISER le Président à solliciter les financements auprès des financeurs du dispositif Territoires d'industrie ainsi que tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président